

L'article de La Voix du Midi Lauragais du 27 octobre

Vous trouverez ci-dessous un article du 27 octobre relatant les causes et conséquences de la fermeture de la trésorerie de Villefranche du Lauragais. Il fait largement référence à la lettre et au communiqué de presse Solidaires Finances Publiques 31, CGT et FO du mois dernier et que vous retrouverez au lien suivant <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/301-lettre-aux-elus-et-cp-sur-le-lauragais.html>. Affaire à suivre même si elle est mal engagée...



Fermeture de la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais : la mairie responsable de la situation ?

Alors qu'elle devait accueillir un service spécialisé dans la gestion des syndicats des eaux, la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais fermera définitivement ses portes fin 2022. Au 1er janvier 2023, il n'y aura plus d'agents des finances publiques au sein de la trésorerie de Villefranche-de-Lauragais. (©Paul Halbedel – Voix du Midi Lauragais)

Par [Paul Halbedel](#) Publié le [27 Oct 22 à 7:37](#)

*Au 1^{er} janvier 2023, les locaux de la **trésorerie de Villefranche-de-Lauragais** sonneront creux. Plus aucun agent des Finances publiques ne sera en poste dans le bâtiment de la **place Godefroy Calès**. Celui-ci aurait pourtant dû accueillir à partir de cette date un **service spécialisé dans la gestion comptable des syndicats intercommunaux des eaux et de l'assainissement**, composé d'une dizaine d'agents.*

*C'est en tout cas la perspective qui avait été dressée [dès la fin d'année 2019 par la Direction générale des Finances publiques \(DGFIP\)](#) dans le cadre du déploiement entre 2021 et 2023 de son **Nouveau réseau de proximité** à l'échelle du département de la Haute-Garonne.*

À lire aussi [Fermeture de trésoreries dans le Lauragais : les explications du directeur des finances publiques](#)

La colère des syndicats

*Dans un communiqué de presse publié mi-septembre 2022 pour dénoncer la « suppression des services des Finances publiques dans le Lauragais », l'intersyndicale réunissant **CGT, Solidaires et Force ouvrière** pointe du doigt ce revirement de situation quant à l'avenir du site de Villefranche-de-Lauragais.*

Avec le soutien implicite du préfet, le directeur régional des Finances publiques ne respecte même pas le programme de « réformes » qu'il a lui-même établi, au mépris des agents et du territoire du Lauragais.

*Les syndicats reprochent notamment à la DGFIP d'avoir profité de l'**instabilité politique au sein du conseil municipal de Villefranche-de-Lauragais** pour ne pas tenir ses engagements. En effet, pour créer ce nouveau*



service de gestion comptable, des travaux auraient été nécessaires au sein du bâtiment, propriété de la commune, de façon à accueillir l'ensemble des agents.

Le 19 juillet, au cours d'une réunion informelle, le directeur régional des Finances publiques nous a confirmé l'abandon du projet à Villefranche, en arguant de l'absence de volonté de la municipalité de faire aboutir un projet viable. [...] Pour nous, la Direction régionale prétexte une situation politique complexe pour décliner une casse honteuse des services de la DGFIP.

À lire aussi [Lauragais. Les syndicats poursuivent leur lutte contre la réorganisation au sein des trésoreries](#)

« Nous avons compris qu'il n'y aurait pas de plan B »

Pour justifier son ressenti, l'intersyndicale s'étonne que la DGFIP n'ait pas cherché une autre option pour maintenir son projet de création de ce service spécialisé de gestion comptable dans le Lauragais :

Lorsque nous avons appris que l'ensemble des collègues de Villefranche avaient été invités à effectuer une demande de mutation au 1er septembre 2022, nous avons compris qu'il n'y aurait pas de « plan B » et à aucun moment notre directeur ne nous a communiqué des noms de communes ou de collectivités ayant été démarchées pour une éventuelle solution de remplacement. Si les difficultés internes à la municipalité de Villefranche-de-Lauragais ont été portées à la connaissance de tous dans la presse locale, nous restons dubitatifs sur la réelle volonté de notre administration et son engagement suffisant pour trouver une commune d'accueil de ce nouveau service.

La polémique rebondit au conseil municipal

Lundi 17 octobre, ce sujet de la fermeture de la trésorerie s'est invité au conseil municipal de Villefranche-de-Lauragais à l'occasion d'une délibération portant sur la révision du bail de location du bâtiment. Élu du groupe minoritaire « Villefranche ensemble » et tête de liste aux prochaines élections municipales, **Valérie Roudet** décidait de mettre les pieds dans le plat :

Il est inadmissible de perdre un service public dans la commune. Il y avait un projet initial qui prévoyait de garder 15 personnes dans ce bâtiment et en contrepartie la commune devait effectuer des travaux qui n'ont jamais été faits. [...] Je trouve déplorable que les élus n'aient pas bougé. Je ne sais pas s'il y a encore un moyen de faire changer les choses. Mais si quelqu'un peut encore essayer de faire quelque chose, je serai celle-là.

À lire aussi [Villefranche-de-Lauragais. Quel avenir pour le bâtiment de la trésorerie ?](#)

« La commune n'a pas joué un rôle suffisamment moteur »

En l'absence du maire **Bernard Barjou**, c'est son adjoint **Christian Mercier** qui prenait la parole. « Ce que dit Valérie est vrai. Il y avait ce projet et la commune n'a pas joué un rôle suffisamment moteur », reconnaissait l'élu. Avant de rappeler la demande émanant de la DGFIP :

Le bâtiment tel qu'il est ne correspondait pas à ses attentes pour y installer ce service. Il fallait de gros travaux. Actuellement, la DGFIP n'occupe que la superficie du rez-de-chaussée et on nous demandait notamment d'arranger tout l'étage pour accueillir tous les agents. Ce qu'il va se passer, c'est que la commune n'aura plus de rentrée financière sur ce bâtiment qui sera de toute façon à restaurer car vieillissant.

Pour rappel, à l'occasion d'un conseil communautaire de Terres du Lauragais en novembre 2020, Bernard Barjou s'était publiquement prononcé sur ce dossier. Le maire de Villefranche-de-Lauragais avait alors dénoncé « une sorte de chantage sur les travaux à faire » de la part de la direction des Finances publiques et avait alors annoncé sa volonté de lui adresser un « courrier particulièrement saignant » pour dénoncer cette situation, en mettant en copie le Premier ministre de l'époque.